

## ASSOCIATION PAROISSIALE CATHOLIQUE DE SAINT-MARTIN - LUTRY-PAUDEX

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2024

---

Sont présents pour le Conseil de Paroisse :

Flavio Gritti	Curé in Solidum
Roland Chlapowski	président
Carole Bonardi	membre
Bernadette Lobjois	membre
Fernando Coronado	membre
Emmanuel Sangra	membre

---

### ORDRE DU JOUR

#### A. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 7 mai 2023 affiché à l'entrée de l'église.
2. Rapports :
  - 2.1 du Président
  - 2.2 du Trésorier
  - 2.3 des Vérificateurs de comptes
3. Adoption des rapports et des comptes
4. Décharge aux organes responsables
5. Présentation et adoption du budget 2024
6. Election des vérificateurs de comptes
7. Election des membres du Conseil de Paroisse
8. Divers et propositions individuelles  
(Selon les statuts paroissiaux, toute proposition individuelle doit être présentée au plus tard, 8 jours avant l'assemblée générale soit à M. le Curé, soit au Président du Conseil de Paroisse: Mr. Roland Chlapowski, route de Lavaux 280 - 1095 Lutry).

#### B. VIE PASTORALE

Information sur la vie pastorale de Messieurs les Abbés Stefano Manfredi et Flavio Gritti.

### PROCES VERBAL

#### Affaires Administratives

##### Préambules

Le Président, Roland Chlapowski ouvre la séance à 11h15 en accueillant les personnes présentes par des paroles de bienvenue, il adresse un message particulier et chaleureux à l'Abbé Flavio et déclare l'Assemblée Générale ouverte. Il constate que l'Assemblée Générale peut valablement délibérer, sa convocation étant conforme aux statuts, par affichage au moins 15 jours à l'avance à l'entrée de l'église, sur le site internet de la paroisse et par annonces durant les messes et sur les bulletins paroissiaux.

Se sont excusés :

- Luc Burgener – fiduciaire Burgener Conseils qui s'est occupé du bouclage des comptes de notre association.
- M. Alain Amy – Municipal notamment des affaires religieuses pour la commune de Lutry
- Mme Arielle Martin – Municipale de la commune de Paudex
- Mme Aline Marguerat – présidente de la paroisse protestante de Lutry-Belmont
- Adriane Magistretti, Vice-Présidente du Conseil de Paroisse
- Mme Madeleine Crisinel - paroissienne

Le président passe la parole à notre curé, Flavio Gritti pour placer notre assemblée sous la bénédiction du Seigneur.

Après la bénédiction, le président nomme Jean Micol comme scrutateur et demande à l'assemblée l'approbation de l'ordre du jour. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

## **1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 7 mai 2023**

Le PV a été affiché sous le porche de l'église, les paroissiens ont pu de ce fait en prendre connaissance. Aucune remarque n'est faite sur le PV. Le PV de l'AG du 7 mai 2023 est approuvé à l'unanimité.

## **2. Rapports**

### **2.1 du Président**

L'année 2023 a été une année de changements importants pour notre Unité pastorale, l'Abbé Modeste a pris sa retraite et un changement de l'équipe des prêtres a eu lieu dans le courant de l'été. C'est donc avec intérêt et plaisir que nous avons accueilli notre nouvelle équipe de prêtres dès septembre 2023. L'équipe se compose de 4 prêtres soit :

L'Abbé Stefano Manfredi qui occupe la fonction de curé modérateur pour 40% de son activité, les autres 60% sont dédiés à la Mission Catholique italienne (MCI) à Lausanne. Don Stefano a été ordonné prêtre en 2000. Il a ensuite passé 7 ans à Neuchâtel avant de repartir en 2010 en Italie. En décembre 2022, il est revenu en Suisse, chargé de la MCI, puis, au 1<sup>er</sup> septembre 2023, il a également été nommé curé modérateur pour notre UP. Il réside dans un appartement de la Paroisse du St-Rédempteur.

L'Abbé Flavio Gritti, remplit quant à lui la fonction de curé in Solidum à 60% et est répondant en particulier de notre paroisse. Les 40% restant sont dédiés à la MCI de Lausanne. L'Abbé Flavio a travaillé 11 ans à la Chaux-de-Fond avant d'être nommé dans notre UP. Il loge tout près de notre église, ce qui le rend particulièrement disponible pour notre paroisse. Notre Paroisse contribue d'ailleurs au loyer de cet appartement.

L'Abbé Jean-Pascal Vacher, qui est pour 50% Aumônier à Champittet, et 50% actif dans notre UP. Il habite à la cure de St.-Maurice à Pully.

Et, le quatrième est l'Abbé Joseph Ngo, âgé de 70 ans, est actif à 100% pour notre UP, il résidera à Cully mais loge pour le moment dans un appartement au St-Rédempteur.

L'objectif étant qu'un prêtre loge dans chaque paroisse et ainsi en devient le référent.

Le Président se dit extrêmement heureux d'avoir une équipe de prêtres motivés, dévoués, dynamiques et disponibles et, au nom de tous les paroissiens leur souhaite beaucoup de satisfactions au sein des paroisses et de l'UP. Il précise que nos paroissiens ont déjà pu constater leur engagement. L'Abbé Flavio donnera un aperçu des activités de l'Equipe pastorale un peu plus tard.

Mis à part ces changements importants, différents travaux d'entretien de la cure ont été effectués :

- Les volets ont été partiellement repeints, partiellement changés.
- Des travaux électriques ont également été effectués, principalement dans les caves.
- La colonne de lavage a été remplacée et un système de paiement électronique a été installé.
- Le galetas a été isolé.
- Des travaux de réparation ont été effectués dans le chœur de l'église en mars 2023, ainsi que l'éclairage extérieur qui a été refait. Les portes de la sacristie et d'accès à l'orgue ont été renforcées. Ces travaux dans et autour de l'église ont été financés par les communes de Lutry et de Paudex. Nous leurs adressons nos vifs et sincères remerciements pour leur soutien.

En novembre, a été organisée notre traditionnelle kermesse dans la salle du grand-pont. La kermesse s'est déroulée sur une journée, le dimanche 19 novembre et elle a remporté un franc succès. L'évènement a réuni environ 120 paroissiens dans une ambiance conviviale et fort sympathique. Cette manifestation a également contribué aux finances de notre paroisse, avec un résultat de CHF 5'800.- similaire à celui de l'année précédente. Roland Chlapowski remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont œuvré à cette journée. Une soirée raclette a été organisée le 7 février dernier ici-même dans la salle de la cure. La prochaine kermesse est planifiée pour le dimanche 24 novembre 2024.

Lors de l'Assemblée générale 2022, nos paroissiens, Madame et Monsieur De Brantes ont proposé de réaliser une brochure concernant principalement les vitraux de l'artiste Cingeria. A cet effet, ils ont mandaté un photographe professionnel qui a effectué de magnifiques clichés de notre église. La maquette est en cours d'achèvement. A l'issue de notre Assemblée Générale, les paroissiens pourront prendre connaissance de ces magnifiques photos. Le Président remercie très chaleureusement Madame et Monsieur De Brantes pour cette magnifique et généreuse initiative.

Autre changement qui interviendra pour l'exercice 2024, notre fiduciaire. Monsieur Burgener qui clôturait les comptes de la paroisse depuis plusieurs années, nous a informé prendre sa retraite et qu'il remettait ses activités à Monsieur Alfonso D'Aloisio. Ce dernier travaille pour la fiduciaire Léman à Montreux depuis 10 ans mais également en qualité de fiduciaire et reprendra donc tous les mandats de la Fiduciaire Burgener.

Pour terminer ce rapport, Roland Chlapowski adresse des remerciements :

Au conseil de paroisse qui œuvre efficacement au bon fonctionnement de notre paroisse.

Notre fidèle sacristain, Bernard Lobjois, qui est constamment au service de notre église aussi bien pour les services religieux que pour l'entretien de notre belle église

Notre secrétaire, Monique Paschoud, ainsi que les prêtres, les lecteurs, l'organiste Julien Laloux, la chantré Florence Grasset.

Enfin il réitère ses remerciements aux communes de Lutry et de Paudex pour leur précieux soutien financier, mais aussi dans l'entretien de notre église.

## **2.2 du trésorier**

La présentation des comptes 2023 et du budget 2024 est effectuée par Emmanuel Sangra. Il précise qu'il n'y a pas de grands changements par rapport aux années précédentes. En fin d'année 2024 interviendra le dernier remboursement de CHF 30'000.- à la FEDEC. Il s'agira du dernier versement de l'emprunt effectué, sans intérêt, pour la rénovation de notre cure. Il passe en revue les principaux postes du bilan et PP. Roland Chlapowski précise que des frais relatifs à l'entretien de l'immeuble sont à la charge de la paroisse et que ceux liés à l'église sont intégralement à la charge des communes de Lutry et de Paudex.

M. Michel Rey demande des précisions quant aux subventions des communes, Emmanuel Sangra l'informe que la commune de Lutry paie directement certaines charges, les autres sont payées par la paroisse puis remboursées sous forme d'acomptes versés par les communes de Lutry et de Paudex à la paroisse. Le solde est versé après établissement d'un décompte établi par le secrétariat et la fiduciaire. Le décompte final est validé par la commune de Lutry qui le transmet ensuite à la commune de Paudex.

M. Jean Micol quant à lui s'interroge sur le poste « don exceptionnel ». Le Président précise qu'il s'agit du don effectué en 2022 par M. Gianadda d'un montant de fr. 10'000.-. Un premier montant de CHF 5'000.- a été versé en 2022 à la Fondation St-Vincent-de-Paul qui œuvre pour les plus démunis en Suisse et un second en 2023. Pour information, M. Gianadda s'était marié dans notre église en 1961.

Diverses précisions sont évoquées concernant la présentation des comptes et plusieurs paroissiens souhaitent une présentation plus fluide. La demande sera soumise en temps utile à la nouvelle fiduciaire.

## **2.3 des vérificateurs**

La vérification a été effectuée le 5 mars 2024. Raffaele Spadaro lit le rapport.

La révision de la comptabilité a été certifiée conforme et un bénéfice de Fr. 2'014.- pour l'exercice 2023 est annoncé.

## **3. Adoption des rapports et des comptes**

Les comptes et rapports des vérificateurs 2023 sont approuvés à l'unanimité.

## **4. Décharge aux organes responsables**

Décharge du conseil, du trésorier et des vérificateurs est donnée à l'unanimité pour 2023.

## **5. Présentation et adoption du budget 2024**

Le budget 2024 présenté à l'Assemblée par Emmanuel Sangra est approuvé à l'unanimité.

## **6. Elections des vérificateurs des comptes**

Il s'agit d'une tâche légère qui ne dépasse pas deux heures dès l'instant où les comptes sont clôturés. Les réviseurs actuels à savoir Messieurs Raffaele Spadaro et Jean-Pierre Wermeille se représentent pour une ultime vérification des comptes 2024 en 2025, après quoi, ils souhaitent céder leur place. Un appel est lancé à d'éventuels intéressés qui peuvent s'annoncer dès maintenant. Il serait par ailleurs souhaitable que les prochains vérificateurs de comptes assistent à la révision qui aura lieu en mars 2025. Messieurs Spadaro et Wermeille se feront un plaisir de leur communiquer des informations.

## 7. Election et démission au sein du conseil de paroisse

Aucune démission n'est annoncée, en revanche, nous avons 1 réélection à l'ordre du jour :

Le mandat de Madame Bernadette Lobjois se termine. Elle se met à disposition pour un nouveau mandat. A l'unanimité, l'Assemblée générale réélit Bernadette Lobjois.

Le Conseil de paroisse se compose donc de :

Notre Curé modérateur Stefano Manfredi, membre de droit

L'Abbé Flavio Gritti, curé in Solidum, membre de droit

Roland Chlapowski, président (2026)

Adriane Magistretti, vice-présidente (2026)

Carole Bonardi, membre (2026)

Bernadette Lobjois, membre (2027)

Fernando Coronado, membre (2025)

Emmanuel Sangra, membre (2026)

## 8. Divers et propositions individuelles

Le 20.04.2024, Mme Madeleine Crisinel qui s'est excusée par la même occasion a adressé par e-mail la proposition suivante à Roland Chlapowski, qui lit sa demande. Elle propose la création d'un Conseil de communauté estimant que le Conseil de paroisse ne peut assumer les deux casquettes. Roland Chlapowski passe la parole à l'Abbé Flavio pour les informations sur la vie pastorale qui répondra également sur ce point.

## VIE PASTORALE

### 1. Informations de l'Abbé Flavio Gritti sur la vie pastorale

L'Abbé Flavio commente la reprise de l'activité pastorale par la nouvelle équipe et précise que si officiellement la passation de l'activité a eu lieu au 01.09.2023, dans les faits l'Abbé Stefano a pris ses fonctions en août 2023 déjà et lui-même « seulement » le 15.09.2023. Il précise que lui et Stefano sont répondants pour l'UP et pour la MCI et qu'à eux deux ils assument un 100 % pour ces deux organes. Les Prêtres, à eux quatre, assument un 250 % pour l'ensemble de l'UP. L'Abbé Flavio revient sur l'organisation des messes à Noël et à Pâques – organisation applaudie par l'assemblée - et rappelle que les messes n'engagent pas que les Prêtres mais également d'autres intervenants (sacristains, organistes, chantres, lecteurs) et que l'ajout de messes supplémentaires demande beaucoup de travail en arrière-plan.

Il parle du souhait et de la volonté de créer une vraie unité entre les paroisses. L'Abbé Flavio communique sur la catéchèse et du projet proposé par la FEDEC à savoir la création d'un pôle catéchétique unique par lequel les Prêtres y assureront une vraie présence ce qui permettra de resserrer les liens entre jeunes générations des différentes paroisses. Ce projet concerne non seulement les paroisses mais aussi la MCI et l'Oratorio.

Pour en finir, il revient sur la proposition de Mme Crisinel, qui est également un autre projet visé par l'équipe pastorale pour l'année 2024-25 et ceci afin de respecter les statuts de l'UP sur la création d'un Conseil de communauté. Autrement dit, créer un Conseil qui assure les activités pastorales. Pour rappel le Conseil de paroisse assure la bonne marche de la paroisse, le Conseil de communauté assure la bonne marche de l'activité pastorale. La nouvelle Equipe pastorale propose donc de créer un unique Conseil de communauté pour toute l'UP de l'Orient. Celui-ci serait idéalement constitué de l'Equipe Pastorale et d'un ou de plusieurs représentants de chaque paroisse.

Pour clore, M. Joseph Dévaud demande s'il est exact que les premières communions auront lieu le 2 juin l'après-midi. L'Abbé Flavio précise que ces premières communions sont l'œuvre de l'Oratorio et non celles de l'UP. Les premières communions de l'UP auront lieu le 22 septembre prochain dans chaque paroisse.

Les sujets étant épuisés, le Président déclare l'assemblée close à 12h15.

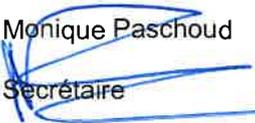
**Annexes :** Compte de résultat pour l'exercice clôturé au 31.12.2023

Bilan au 31.12.2023

Budget 2024

  
Roland Chlapowski

Président

  
Monique Paschoud

Secrétaire